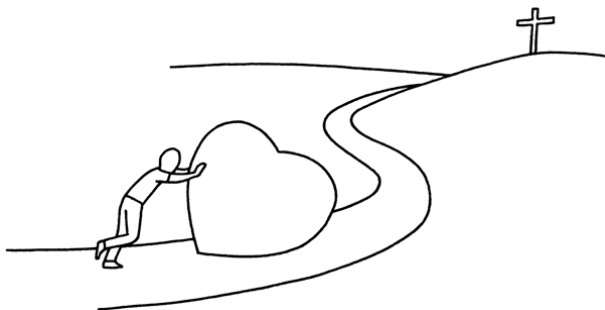


REVENEZ AU SEIGNEUR DE TOUT VOTRE CŒUR

Le jour du mercredi des Cendres, nous entendons Saint Paul nous dire que le temps que nous inaugurons, le carême, est spécial : « Le voici maintenant le moment favorable, le voici maintenant le jour du salut. » (2 Co. 6, 2). C'est le moment favorable pour la réconciliation : « nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu ». (2 Co. 5, 20). La réconciliation avec Dieu impliquera aussi



celle avec nos frères et donc aussi avec nous-mêmes. Dans notre monde en pleine division, c'est certainement la grâce à demander pendant ce temps de carême.

La réconciliation avec Dieu passe nécessairement pour nous par la redécouverte du sacrement de la confession. C'est un des sacrements de la guérison, celle de notre âme malade du péché. Mais, il est avant tout l'expression de l'amour infini de Dieu, qui selon l'expression « nous aime pareil », nous aime tel que nous sommes, avec notre péché, mais qui, à l'occasion de chaque péché, veut nous faire grandir dans l'amour véritable. L'amour de Dieu est exigeant et il ne veut pas que nous restions embourbés dans notre misère. Il veut nous relever, car nous sommes faits pour la vie. Du côté de Dieu, sa miséricorde est une certitude. Le pape François n'arrête pas de le dire : « Dieu ne se lasse pas de pardonner... »

De notre côté, il faut une démarche sincère. C'est celle du fils prodigue qui se décide à retourner dans la maison de son père. (Lc 15, 11-32). Toutes les raisons sont bonnes et valables pour ce retour. Il faut juste sentir l'appel intérieur de Dieu qui nous attire malgré notre péché et se dire : « Je me lèverai et j'irai dire à mon père : Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi... » (Lc 15, 18). En nous reconnaissant pécheurs, nous confessons que l'amour infini de Dieu est toujours le plus fort. Le dialogue avec le prêtre est le signe efficace de cette réconciliation avec Dieu et lui, il représente tous nos frères et sœurs avec qui nous nous réconcilions aussi.

On ne se donne pas le pardon de Dieu. Il est donc illusoire de vouloir « régler ses affaires avec Dieu ». S'il est vrai que c'est à Dieu seul que je me confesse, je ne peux pas dire : « je me pardonne mes péchés ». Le pardon se demande et il se demande à quelqu'un d'autre et dans la confession, il est objectivement demandé à Jésus. Certes cela demande beaucoup d'humilité. Et pourtant, après la confession, nous expérimentons la joie de la libération et de la paix. Le pardon n'est donc pas le fruit de nos efforts, mais c'est un cadeau, un don de l'Esprit Saint qui nous renouvelle dans la mort et la résurrection du Christ.

Lors des prochaines semaines, nous essayerons de découvrir de plus en plus ce qu'est ce sacrement : pourquoi se confesser à un prêtre ? Absolution individuelle ou collective ? Et si je n'ai rien à dire ou si je dis toujours les mêmes choses ? Comment s'y préparer ? Comment et quand se confesser ? Pendant ce temps de carême, des confessions seront proposées le plus possible lors des célébrations dominicales, avant, pendant et après. C'est le moment favorable pour se laisser réconcilier avec Dieu. N'attendons plus. Allons vers le Seigneur qui nous aime tels que nous sommes, mais qui ne veut pas que nous restions comme ça. Il nous donne l'occasion de grandir par la joie de la miséricorde.

Frère Jean Thomas, c.s.j.